

Argentré

Bulletin Municipal n°32 - Juillet 2007



**BONNES
VACANCES**

2 *Mot du Maire*

3 *Délibérations Municipales*

9 *Echo des Commissions*

- > Commission Bâtiments, Affaires Sportives et Affaires Scolaires
- > Commission Voirie, Environnement, Espace Vert
- > Commission Urbanisme et Grands Projets

13 *Vie Scolaire*

- > Ecole privée "St-Cyr/Ste Julitte"
- > Ecole maternelle publique "Les Dauphins"
- > Ecole primaire publique Jacques-Yves Cousteau
- > Ecole de Musique et de Danse Maurice Ravel

17 *Vie Economique*

- > Zoom sur deux nouveaux services

18 *Vie Associative*

- > Amicale Laïque des écoles publiques
- > Association rêves d'étoiles
- > Association "Les Babies"
- > ADMR
- > Atelier Théâtre
- > Familles Rurales
- > Club des Aînés de la Vallée de la Jouanne

23 *Vie Sportive*

- > Section Badminton
- > Section Basket Ball
- > Section Randonnée Pédestre
- > Section Tennis
- > Section Tennis de Table
- > Section Football
- > Section BMX
- > Section Cyclo
- > Section Volley Ball

29 *Informations Diverses*

- > Bibliothèque Municipale
- > Forum des associations - Une commune, une histoire
- > Association Assistance et Recherche de Personnes Disârués
- > Les nuits de la Mayenne à Argentré - Déchetterie (nouveaux horaires)
- > Etat-civil - Calendrier des fêtes - Parution des brèves argentréennes
- Presse - Horaires de la bibliothèque - La Poste - Horaires d'ouverture
- Permanences du conciliateur du Canton d'Argentré

C'est fait ! Nous avons, vous avez une nouvelle mairie. Avec les aménagements extérieurs, le centre du village a maintenant un tout autre aspect au bénéfice de la population. Il faudra toutefois s'adapter aux 4 nouveaux parkings situés en-dessous de la mairie. Les 2 premiers sont pleinement en service et les 2 autres seront disponibles en septembre.



Quant aux activités paroissiales, elles se déroulent dorénavant dans l'ancienne mairie où les locaux nécessaires sont mis à disposition.

Dans les projets à venir, les travaux de viabilisation des lotissements du Pré Maugé et de La Davière commencent pour une mise à disposition des parcelles à l'automne. Et, dès la fin d'année, nous allons étudier la continuité du lotissement des Gasneries entre le chemin des Coprins et la route de Montsûrs.

Certaines propriétés étant à vendre rue de Beausoleil, nous examinons la possibilité de restructurer une partie de cette rue de telle sorte à répondre aux problèmes de circulation piétons et véhicules qui s'y posent.

Par ailleurs, nous continuons notre politique d'effacement de réseaux. La rue du Bocage et la rue de Beausoleil viennent d'en bénéficier. Ce sera ensuite le tour de la rue Froide (*dans le prolongement des travaux du lotissement « le Pré Maugé »*) puis la partie de la rue des Sports jusqu'à la salle des fêtes dans le cadre du réaménagement de la sortie de la rue des Terrasses.

Il reste d'autres dossiers importants à traiter notamment ceux en relation avec la LGV et la future zone bi-modale pour lesquels nous demeurons très attentifs aux conséquences.

*Au nom de tout le conseil municipal,
je vous souhaite de bien profiter de l'été et
de passer d'agréables vacances.*

Christian Lefort

> Sessions de décembre 2006 à mai 2007

Mise en place du Service Civil Volontaire

Le Service Civil Volontaire, créé par la loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances, permet à chaque jeune âgé de 16 à 25 ans de s'engager dans une mission d'intérêt général en faveur de la collectivité.

La commune d'Argentré décide de déposer une demande d'agrément auprès de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances qui est chargée de piloter le dispositif. La mission que peut accomplir le jeune volontaire est principalement dans notre collectivité « la protection et la mise en valeur de l'environnement ».

Création de postes

Lors du vote du budget 2006, nous avons supprimé des prestations à l'entreprise SPID qui effectue le ménage aux écoles et nous avons décidé de faire faire l'entretien des écoles par des employés municipaux. Pour effectuer ces tâches, nous devons créer deux postes d'agents de services techniques l'un de 8h par semaine et l'autre de 31h par semaine.

Pour les tâches d'entretien dans les écoles, il s'avère que le besoin est de 35h/semaine. Il est donc décidé de signer un avenant avec l'ANPE au contrat de Mme Gloaguen pour qu'elle effectue 35h (au lieu de 20h) par semaine à compter du 1er janvier 2007.

Lotissement « Le Pré Maugé » - Lotissement « La Davière »

A plusieurs reprises nous avons délibéré sur l'achat de parcelles de terrain situées au lieu dit « Le Pré Maugé » afin de créer un lotissement. Le budget annexe avait été voté en date du 31 mars 2003. La superficie totale du lotissement est de 22 325 m². Le lotissement comprend 13 parcelles vendues libres de constructeur. 2 parcelles sont destinées à des opérations groupées : la n°12 comprendra 4 à 5 logements et la n°13, 5 à 6 logements.

Pour le lotissement « La Davière » 3 parcelles seront à vendre libres de constructeur, 6 parcelles feront l'objet d'une opération groupée pour du locatif social pour les personnes âgées, et 8 parcelles feront l'objet d'une opération groupée pour de l'accession à la propriété également pour les personnes âgées.

Le cabinet Zuber, sis à Laval a été retenu pour les travaux (établissement du bornage, document d'arpentage, plan de vente) préalables à la vente des parcelles. Après avis des Domaines en date du 21 novembre 2006, il est décidé de vendre ces parcelles au prix de 55 € TTC. D'autre part les acquéreurs devront s'engager définitivement à acquérir lesdits terrains, en s'adressant à l'étude de Maître Collet, sise à Argentré, 5 rue des sports et verser à la réservation 1000 € qui s'imputera sur le prix de l'acquisition, ou qui sera conservée par la commune d'Argentré en cas de défaillance de l'acquéreur.

Le conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à déposer les permis de lotir des deux lotissements et pour le lotissement du Pré Maugé décide d'accorder une prime de 300€ à ceux qui installeront un système de récupération des eaux pluviales et une prime de 500€ à ceux qui installeront des systèmes destinés à promouvoir les énergies renouvelables. Ces primes ne sont pas cumulables.

Rémunération du personnel du Centre de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H)

> Stagiaires Bafa :

Indemnisation (par journée travaillée) sur la base brute journalière de 60% du SMIC.

> Jeunes en stage découverte :

Indemnisation à raison de 1heure de SMIC par jour travaillé.

Tarifs Centre de Loisirs sans Hébergement

Les tarifs suivants sont adoptés à compter du 1.02.07, sachant que toutes les prestations seront prises en charge par le C.L.S.H : garderie du matin et soir.

Pour la commune	Pour les communes extérieures
- Journée : 7.40 €	- Journée : 9.25 €
- 1/2 Journée : 3.70 €	- 1/2 Journée : 4.60 €
- 1 semaine : 36.90 €	- 1 semaine : 46.10 €
- 2 semaines : 69.70 €	- 2 semaines : 88.15 €
- 3 semaines : 102.50 €	- 3 semaines : 130.15 €
- 4 semaines : 135.30 €	- 4 semaines : 172.20 €

Vente de matériel

Des cheminées, des radiateurs et des portes d'entrée ont été démontés. Il est décidé de vendre le tout pour 1.000 €.

Décisions modificatives

Lors de la réunion de la commission des finances, il a été constaté des besoins supplémentaires sur certaines lignes de dépenses, les décisions modificatives suivantes sont approuvées à l'unanimité :

- > Sur le personnel non titulaire occasionné par les remplacements maladie - 39.300 €
- > Sur le personnel titulaire occasionné par les heures supplémentaires - 1.000 €
- > Sur les intérêts des emprunts qui ne sont pas connus lors du budget - 1.500 €
- > Sur le matériel informatique dérobé à l'école primaire - 3.900 €
- > Sur les emprunts - 20.400 €

Subvention humanitaire

L'association « Challenge Tourisme » fondée en 1992 nous sollicite pour participer financièrement à un raid humanitaire au Maroc en Renault 4L, qui a pour but de distribuer des cartables remplis de fournitures scolaires et des sacs à dos contenant du matériel sportif à des écoles marocaines. Un jeune Argentréen, Aïmery Meignan participe à ce raid.

Il est décidé de verser la somme de **100 €** à l'association.

Vente des logements « Gendarmerie »

Par délibération en date du 19 décembre 2005, il avait été décidé de vendre les pavillons sis rue François Brisard. Les gendarmes y demeuraient avant leur transfert dans la nouvelle gendarmerie sise 15 bis rue des rochers à Argentré.

L'avis des Domaines a été demandé, ainsi que celui du Notaire, Me Collet.

Après avoir visité les pavillons libres d'occupation, après avoir constaté l'état de chacun des pavillons M. le maire demande au conseil municipal d'approuver la vente des logements aux prix indiqués ci-dessous :

- Pavillon sis au 2 rue François Brisard : **101.000 €**
- Pavillon sis au 4 rue François Brisard : **98.000 €**
- Pavillon sis au 5 rue François Brisard : **115.000 €**
- Pavillon sis au 6 rue François Brisard : **100.000 €**
- Pavillon sis au 8 rue François Brisard : **102.000 €**
- Pavillon sis au 10 rue François Brisard : **105.000 €**
- Pavillon sis au 12 rue François Brisard : **100.000 €**

Convention Assistance Technique de l'Etat

Nous avons la possibilité de recourir à l'assistance technique de l'Etat dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat en raison de l'insuffisance de nos moyens financiers et humains. La Commune d'Argentré a demandé à bénéficier de cette assistance.

Il faut préciser que le coût global de cette mission complémentaire est de **1.688,20 €** (à un niveau sensiblement identique aux conditions d'assistances actuelles).

Le Conseil Municipal accepte qu'une mission d'assistance soit assurée par les services de la Direction Départementale de l'Equipelement. La convention d'une durée de 1 an est renouvelable deux fois par tacite reconduction.

Avenants aux marchés « Restructuration du presbytère »

La restructuration du presbytère pour implantation de la mairie a fait l'objet d'un appel d'offre lancé en novembre 2005.. Le montant global des marchés s'élève à 331.603,23 €. Au cours de l'exécution des travaux, des prestations ont été demandées par le maître d'ouvrage aux entreprises. Parallèlement des prestations ont été retranchées des marchés.

> Les montants des avenants sont :

- Lot n°1 - Gros œuvre :

- Plus value : 2508,36 € HT
- Moins value : 2485,65 € HT
- Soit un total de plus value de **22.71 € HT**

- Lot n°2 - Menuiseries extérieures bois

- Plus value : 4.346,20 € HT
- Moins value : 2.851,36 € HT
- Soit un total de plus value de **1.494,84 € HT**

- Lot n°3 - Menuiseries intérieures bois

- Plus value : 2.523,47 € HT
- Moins value : 1.065,89 € HT
- Soit un total de plus value de **1.457,58 € HT**

- Lot n°4 - Plâtrerie

- Moins value : 695,00 € HT
- Soit un total de moins value de **- 695,00 € HT**

- Lot n°6 - Peinture Tapisserie

- Plus value : 714,93 € HT
- Soit un total de plus value de **714,93 € HT**

- Lot n°9 - Chauffage ventilation

- Plus value : 605,12 € HT
- Soit un total de plus value de **605,12 € HT**

Dans le financement global de l'opération, la somme réservée au chapitre « divers et imprévus » permet de couvrir la dépense supplémentaire d'un montant total de 3.600,18 € HT engendrée par ces avenants.

Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Conformément à l'article L361-1 du code de l'environnement relatif au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), le Conseil Municipal demande l'inscription au PDIPR de la Mayenne d'un certain nombre de chemins.

- Il s'engage à conserver leur caractère public aux chemins ruraux inscrits au plan
- Il s'engage à ne pas aliéner totalité ou partie des chemins ruraux inscrits au plan. En cas de nécessité absolue ou en cas de modification, suite à des opérations foncières ou d'aménagement foncier rural, il sera proposé au Conseil Général un itinéraire de substitution approprié à la pratique de la promenade et de la randonnée sous peine de nullité de l'acte de vente.

Création d'un site Internet pour la commune d'Argentré

L'Association ICP, créée par les associations de Maires de la Mayenne et de Maine et Loire, propose de mettre à disposition de la commune d'ARGENTRÉ un outil de réalisation de son site Internet.

A partir d'une maquette fournie par l'association ICP, les services municipaux auront la possibilité de saisir et mettre à jour les informations qu'ils auront librement choisies concernant la vie locale, le conseil municipal, les activités économiques et touristiques etc..., la commune assurant, en cas de besoin, la déclaration auprès de la CNIL des fichiers mis en ligne.

Le coût forfaitaire de cette prestation est de 200 € pour une commune de plus de 1000 habitants. Il comprend outre la fourniture de la maquette, l'hébergement du site sur « www.mairie53.fr », l'assistance technique et la formation des utilisateurs. A partir de la deuxième année de fonctionnement du site, seuls seront facturés les coûts de maintenance et d'hébergement à hauteur de 50 € annuels (chiffre 2006, susceptible d'être réactualisé chaque année). Le Conseil Municipal approuve la réalisation d'un site Internet de la commune aux conditions proposées par l'association ICP et inscrit un crédit de 200 € au budget de l'année en cours.



> En cliquant sur les onglets à gauche 'Actualité' - 'Le conseil municipal' - 'Loisirs' ou 'vie associative', vous trouverez toutes les informations sur la commune d'Argentré.

Au moment de la parution de ce bulletin vous pourrez vous rendre sur le site à l'adresse suivante : www.argentre.mairie53.fr

Travaux du Pont de la Chevalerie

Les travaux du Pont de La Chevalerie ont été réalisés par l'entreprise Veyer conformément à l'appel d'offre lancé par le Syndicat du Bassin de La Joanne.

La participation de la commune au montant du marché s'élève à 50%, soit **24.927,50 €**.

En outre, la participation de la commune au marché de maîtrise d'œuvre et aux frais d'appel d'offres s'élève à **49.70%** des frais soit :

> Frais de publicité et d'appel d'offres : **229 €**

> Marché de maîtrise d'œuvre : **1.526,41 €**

Soit au total la somme de **26.682,91 €** à régler au Syndicat du Bassin de la Joanne.

Restructuration du presbytère en mairie : Avenant au lot n°8 - Electricité-

Un devis a été établi par l'entreprise concernée - SMEC - pour des prestations supplémentaires qu'il est nécessaire de réaliser :

> L'alimentation en eau pour l'arrosage automatique

> L'alimentation électrique pour éclairage extérieur à partir du tableau électrique

Il s'élève à **666.81 € HT**. Le montant total des travaux est donc porté à **335.870,22 € HT**

Modificatif au Lotissement - Le Haut des Faluères -

Le Logis Familial Mayennais propose un plan d'aménagement d'ensemble avec l'accès sur la route de Laval pour la création d'un lotissement situé près du lotissement du Haut des Faluères.

Afin de pouvoir créer cet accès, il est nécessaire de modifier le règlement du lotissement du Haut des Faluères. Le Logis Familial se charge de la démarche.

Contrôle et entretien de la desserte incendie : reconduction du contrat de la société SAUR

Le contrat triennal d'entretien des poteaux d'incendie arrive à échéance.

La société SAUR nous propose une nouvelle convention établie sur la base suivante :

La société effectuera 1 fois par an :

> La mesure débit pression

> La vérification du fonctionnement mécanique et remise en état si nécessaire des pièces hydrauliques

> L'établissement d'un rapport des travaux effectués, comprenant :

• L'inventaire des équipements cartographié

• Les résultats de mesures (débit pression) et constat de conformité par hydrant

• Les travaux de grosse réparation restant à effectuer

> Tarif 2007 pour 30 poteaux : $71.73 \times 30 =$ **2.151,90 € HT**

Cession d'une partie d'un chemin rural à l'Hermitage

Les héritiers de Monsieur DESSAINT, désirent vendre la propriété au lieu dit « L'Hermitage » à Argentré et souhaitent acquérir une partie en bordure de la voie communale n°5 d'une superficie de 125 m².

L'enquête publique s'est terminée le 19 février 2007.

Cette partie du chemin peut donc être rétrocédée au prix de 10 €/m² soit au total 1250 €.

Les frais d'un montant total de 526.20 € (Frais de publication de l'enquête 118.80 et 407.40 d'honoraires du commissaire enquêteur) restent à la charge des vendeurs et seront retenus sur le montant de la vente afin que le notaire puisse les reverser à la commune

Subvention St Cyr – Ste Julitte

Courant mars 2007, les élèves de CM1 - CM2 de l'école St Cyr-Ste Julitte partiront en classe découverte au mont de Coupes au Portel. Il est décidé de verser une subvention de 1740 € (25 élèves X 8 jours X 8.53 € X 1.02 = 1740 €).

Aménagement Foncier lié à la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Bretagne – Pays de Loire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les services du Conseil Général ont mis en œuvre les études préalables à un aménagement foncier destinées à évaluer les perturbations causées par le tracé de la LGV Bretagne-Pays de la Loire, sur les propriétés, les exploitations agricoles et les structures du territoire communal.

La commune a intérêt à se regrouper avec les communes de Louvigné, Bonchamp-les-Laval et Soulgé-sur-Ouette et de solliciter Louverné pour ce qui concerne sa partie Est pour constituer une Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier qui aura pour mission de conduire les procédures d'aménagement foncier destinées à réparer les perturbations causées par le tracé de la nouvelle voie ferrée sur les propriétés non bâties, les exploitations agricoles et les structures des territoires communaux concernés. Il est donc décidé de demander au Conseil général d'instituer ladite commission.

Règlement intérieur de la cantine – Permis à points

Afin de définir les règles de fonctionnement du restaurant scolaire, un système de permis à points va être mis en place.

Révision simplifiée du PLU – Lancement de l'étude et définition des modalités de concertation

Monsieur Le Maire expose qu'il était prévu en cours de l'étude du PLU que le terrain cadastré AH22 soit classé constructible, que les limites du zonage NM du hameau de Montroux permettent les extensions du bâti et que l'activité et le développement du garage de la Carie soient garanties or par inadvertance nous avons omis de traduire ces volontés dans le PLU approuvé le 13 avril 2006.

Il est décidé d'engager la mise en révision simplifiée du PLU (prévue à l'article L123-13 du code de l'urbanisme pour permettre la rectification de ces trois erreurs matérielles). Le dossier sera mis à disposition du public à la mairie aux heures d'ouverture de la mairie. Conformément à l'article L.121-7 du code de l'urbanisme il sera demandé que la DDE soit mise gratuitement à disposition de la commune afin d'apporter son assistance à la procédure de révision du document

Subventions 2007 aux associations

• Convention ADMR	2.921 €	• Comice Agricole	320 €
• ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	460 €	• Comité de Jumelage	2.389 €
• AFCCRE (Association des Communes et Régions d'Europe)	230 €	• Familles Rurales - Association Argentré	420 €
• AGORA	300 €	• Fanfare d'Argentré	230 €
• AMF 53	624 €	• Féd. Dép. Group. Protection des Cultures	248 €
• Amicale des Pompiers	125 €	• Halte-Garderie "Capucine" (Bonchamp)	600 €
• Ass. des amis de la BDP de la Mayenne	334 €	• La Maison de l'Europe en Mayenne	50 €
• Ass. sportive et culturelle Cousteau	7.615 €	• La Prévention Routière	76 €
• Ass. sportive et culturelle Les Dauphins	4.308 €	• Société de Pêche "La jouanne"	340 €
• Les Babie's (fonctionnement)	210 €	• SPA	717 €
• Atelier Théâtre	3.120 €	• UDAF de la Mayenne	178 €
• Atelier Théâtre - Stage vacances Toussaint	676 €	• US Argentré	8.532 €
• CAUE de la Mayenne (Conseil Architecture de la Mayenne)	183 €	• US Argentré (ordinateur)	1.370 €
• Projet pédagogique Cousteau CAPEB	305 €	• US Argentré (animateur section football)	250 €
• Classe de découverte St-Cyr/Ste-Julitte	1.740 €	• Actions humanitaires	750 €
• Club du 3 ^{ème} Age	350 €	• Autres subventions non affectées	2.029 €
		TOTAUX	42.000 €

Vote des taux d'imposition 2007 - Sans changement par rapport à 2006

	TAUX 2006	TAUX 2007	BASES d'imposition	PRODUIT en Euro
FNB	41.83	41.83	215 700	90 227
FB	25.08	25.08	991 800	248 743
TH	16.42	16.42	1 498 000	245 972
TOTAL				584 942

Surveillant de baignade – Été 2007

Comme chaque année la baignade sur le plan d'eau est ouverte pendant les mois de Juillet et Août. Cette baignade n'est autorisée qu'à condition d'y affecter un surveillant titulaire du BNSSA. Il est donc décidé de créer un poste saisonnier du 1er juillet au 31 août 2007 et de demander une subvention à la Direction Départementale de la Jeunesse et Sports (DDJS).

Acquisition foncière Mr Matton

Dans le cadre de la vente (signé le 21 février 2007) du domaine d'Hauterive, l'emplacement réservé situé en haut de l'allée a été négocié avec le nouveau propriétaire au prix de 1 €. Cet emplacement est cadastré A1034 d'une superficie de 1423 m². Cette acquisition permettra d'établir la jonction piétonne avec le lotissement du Plessis.

Pose d'une clôture opaque en limite de la gendarmerie et du plan d'eau

Une demande de pose d'une clôture opaque a été faite dans le but de protéger l'espace privatif des gendarmes. Les travaux seront effectués en régie.

Effacement des réseaux – rue Froide

Il a été décidé de réaliser l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques de la rue Froide. Les montants ci-dessous sont estimatifs.

DESIGNATION ET ESTIMATION DES TRAVAUX	PARTICIPATION DE LA COMMUNE
- Réseau électrique : 55.020 € HT	38.514 € HT
- Génie civil de télécommunication : 14.215 € TTC	14.215 € TTC
- Câblage des réseaux de télécommunication : 5.000 €	2.450 € HT

Location de la salle « la Jouanne »

Les travaux de la salle de « La Jouanne » sont terminés.

Cette salle est mise à la disposition du Club des aînés de la Jouanne lors de leur rencontre du jeudi après-midi, et de toutes les autres associations. Cette salle, comme la salle de la Vallée, peut être louée pour des fêtes ou réunions.

	2007	
	Tarifs Commune	Tarifs hors commune
CAUTION	500,00	
Période de chauffage du 1 ^{er} octobre au 30 avril		
Pour les Particuliers et Entreprises		
Forfait 1 jour avec chauffage	80,00	125,00
Forfait 1 jour sans chauffage	65,00	110,00
Forfait 2 jours avec chauffage	120,00	188,00
Forfait 2 jours sans chauffage	98,00	165,00
Vin d'honneur, vente commerciale, autres...	30,00	60,00
Pour les Associations communales		
Journée des classes	25,00	plein tarif
Forfait 1 jour avec chauffage	60,00	125,00
Forfait 1 jour sans chauffage	50,00	110,00
Forfait 2 jours avec chauffage	90,00	188,00
Forfait 2 jours sans chauffage	75,00	165,00
Soirée théâtre-loto	25,00	60,00
Soirée Saint-Sylvestre	80,00	310,00
Galette des rois / Assemblée générale	gratuit	60,00
Participation forfaitaire au ménage (1)	30 pour 2 heures	

Pour la première utilisation de l'année, gratuité de la salle, uniquement participation forfaitaire au ménage pour les associations communales (1).
Si le nettoyage de la salle nécessite plus de 2 heures de ménage, il faut ajouter 15 euros par heure supplémentaire pris sur la caution.

Projet d'acquisitions foncières – Rue de Beausoleil

Les propriétés Longuevre et Drouault étant à vendre, au 11- rue de Beausoleil, l'opportunité se présente de s'intéresser à ce secteur, et ce, à plusieurs titres :

- > Activité commerciale (boulangerie)
- > Circulation des véhicules et des piétons
- > Stationnement des véhicules
- > Urbanisation (habitat)

A priori le bâti existant ne présente pas un grand intérêt et sa conservation ne permettrait pas une restructuration fonctionnelle du secteur. Il est donc imaginé de démolir pour reconstruire ensuite en intégrant bien tous les paramètres dans ce secteur stratégique.

Auparavant, se pose la question de la faisabilité financière du projet dans la mesure où cette opération sera coûteuse pour la commune. Les propriétés sont mises en vente pour un prix global d'environ 200.000 € pour une surface de terrain libéré d'un peu plus de 2.000 m². Le service des domaines est sollicité pour obtenir leur avis financier et une étude de faisabilité technique sera confiée à un bureau d'étude.

budget primitif 2007

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget progresse de 2,8% pour s'établir à 2 023 048 € contre 1 973 903 € en 2006. Le conseil municipal a maintenu les niveaux des taux d'imposition. Comme les années passées on note la part très significative de la dotation de l'Etat et de l'agglomération. Les charges de personnel représentent plus de 50 % des dépenses de fonctionnement. C'est de loin le poste le plus important. La progression prend en compte la revalorisation naturelle des salaires ainsi que la loi de modernisation de la Fonction Publique du 19 février 2007. Ce poste fait l'objet d'une attention particulière et une recherche d'optimisation des ressources humaines est mise en oeuvre au sein de chaque service.

DÉPENSES	
Charges de Personnel 852.334 €	52.18 %
Charges à caractère général 372.242 €	22.79 %
Autres charges de gestion courante 176.150 €	10.78 %
Charges financières 141.000 €	8.63 %
Dépenses ou charges diverses 33.800 €	8.30 %
Dotations aux amortissements 57.660 €	3.80 %
Virement à la section d'investissement 389.862,95 €	
1.633.186	
389.862,95	

RECETTES	
Produit des services du Domaine et Ventes diverses 166.700 €	8.24 %
Impôts et Taxes directes • Dont Taxe d'habitation : 245.972 € • Dont foncier bâti : 248.743 € • Dont foncier non bâti : 90.227 € • Autres : 20.500 € 604.500 €	29.88 %
Dotations de l'État 759.498 €	37.54 %
Contribution Laval Agglo 223.244,95 €	11.00 %
Recette Diverses 269.106 €	13.34 %
2.023.048,95	

SECTION D' INVESTISSEMENT

Sur l'exercice, il s'agit de boucler les grands travaux initiés les années passées : l'aménagement du centre bourg, le transfert de la mairie et les aménagements périphériques.

Restent aussi des factures concernant la nouvelle gendarmerie. Nous rappelons que l'annuité de l'emprunt 2006 de la nouvelle gendarmerie est compensée en totalité par la location perçue.

La vente des anciens logements de la gendarmerie va générer une recette de plus de 800 000 €. Cela nous évite d'emprunter et permet d'engager un désendettement plus rapide notamment sur des anciens prêts à taux élevés

DÉPENSES	
Remboursement du capital des emprunts 238.890 € (capital des emprunts) 300.000 € (remboursement anticipé)	
Acquisitions et Travaux 1.228.435,01 € Dont 839.184,91 € de reste à réaliser	
• Subvent. Pont de la Chevalerie ... 26.683 €	
• Acquisition matériels ... 48.629 €	
• Réserves foncières ... 6.210 €	
• Travaux bâtiments communaux ... 68.734 €	
• Voirie ... 75.500 €	
• Aménagement centre bourg ... 518.946,96 €	
• Transfert de la mairie ... 183.937,36 €	
• Nouvelle Gendarmerie ... 176.544,69 €	
• Equipements sportifs ... 2.673 €	
• P.L.U. ... 2.000 €	
• Aménagt Bibliothèque ... 4.000 €	
• Aménagement terrain BMX ... 700 €	
• Aménagement entrée Terrasses ... 1.867 €	
• Aménagement rue Beausoleil ... 66.010 €	
• Travaux régie ... 16.000 €	
• Dépenses imprévues ... 30.000 €	
Déficit d'investissement reporté 20.678,80 €	
1.767.325,01	
20.278,80	

RECETTES	
Prélèvements sur recettes de fonctionnement 389.862,95 €	
Emprunts	
Subventions - FCTVA - TLE 341.158 € • Dont 195.158 € de reste à réaliser 57.660 €	
Cessions Immobilisations 844.250 €	
Affectation du résultat 402.573,83 €	
1.632.930,95	
402.573,83	

Commission Bâtiments - Affaires Sportives Affaires scolaires

Le conseil municipal, réuni pour le vote du budget le 26 mars, a entériné les propositions de la commission qui a programmé un budget d'environ 60 000 euros pour les principaux travaux suivants pour 2007 :

Dans les bâtiments communaux, l'effort principal concerne des travaux dans l'**ancienne mairie**. A l'heure où j'écris ces lignes, tout n'est pas définitivement arrêté quant à la destination exacte de tous les locaux, mais les grandes options suivantes se dessinent :

*séparation totale entre deux entités indépendantes. Du rez de chaussée au grenier, le bâtiment parallèle à la rue du Maine, jusqu'au couloir qui permettait l'accès public à la mairie sera isolé de l'ensemble. (réseaux, chaufferie, et accès seront uniquement affectés à cet ensemble).

*La partie en retour qui comprend au rez de chaussée des anciens bureaux, l'ancienne salle des mariages et à l'étage l'ancienne salle de conseil servira, d'une part, sur une partie de rez de chaussée à la mise en service d'une « maison paroissiale » autonome et ailleurs de salles de réunion.

15.000 € ont été affectés à cette transformation.

Tout le monde s'accorde à dire que le gaspillage d'énergie n'est plus tolérable. Dans ce cadre, suite à un diagnostic thermique effectué en 2006, l'entreprise GUYON s'est vue affecter des travaux pour 7.000 € à l'**école Cousteau**. Il s'agit de remplacer des allèges vitrées dans les classes exposées au sud au rez de chaussée.

Moins de surchauffe en été, moins de parois froides en hiver, cette action devrait améliorer de façon sensible le confort des enfants et de leurs maîtres.

Les travaux à la **salle de la Jouanne** (ce sont les anciens vestiaires de foot métamorphosés) se terminent ; les travaux, pour une grande part effectués en régie, sont dans l'enveloppe de 40.000 €. La population pourra ainsi louer cette troisième salle très chaleureuse pour des petites manifestations privées. Le club des Aînés (merci encore pour leur aide en peinture des murs intérieurs) va ainsi retrouver un havre de paix après un exil qui lui a paru bien long... Les associations aussi regardent avec intérêt l'usage possible de ce nouveau local.

Salle de la Vallée (autre salle dont la location connaît un franc succès et qui sert par ailleurs à la restauration des petits de maternelle) , le sol bien fatigué va être refait. L'entreprise Montsûrs Décors que la commune connaît bien va changer le revêtement pour 7.480 €.



Bien sûr je n'ai parlé là que des gros postes de dépenses. Beaucoup d'autres actions d'entretien mobilisent toute notre énergie au service d'une population qui apprécie je crois, les efforts fournis.

Jean-Marc DUPUIS

Commission Voirie Environnement

TRAVAUX DE VOIRIE 2007

Rechargement ou enduit d'usure sur :

- > Trottoir RD 550 rte de la Chapelle Rainsouin
- > CR de l'Ardrier
- > VC la Coudrie
- > CR des Gasneries
- > Trottoir RD 549

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise EUROVIA pour la somme de **68.537 € TTC**

L'OPERATION ARGENT DE POCHÉ sera reconduite fin juillet, pour un nettoyage de la sacristie et la peinture de la main courante au terrain de football.

FLEURISSEMENT

Cette année la commune participe au concours régional de fleurissement. Nous espérons une 3^{ème} fleur. Les aménagements de la mairie et du Centre bourg seront terminés. Nous comptons beaucoup sur vous pour fleurir vos balcons cours et jardins. C'est avec les efforts de fleurissement de chacun que nous pouvons espérer décrocher ce trophée. Le jury passera courant juillet. Merci à tous pour cet embellissement.

Henri MÉZIÈRE

Commission affaires financières, sociales, culturelles et communications



Service Enfance Jeunesse Argentré, Soulgé/Ouette et Louvigné



Accueil de Loisirs	Planètemômes	Oxyjeunes Oxysport	Dynamômes Dynasport
C'est quoi ?	Accueil de loisirs à la journée et à la demi-journée	Oxyjeunes : animations loisirs à la carte Oxysport : animations sportives à la carte	Dynamômes : animations loisirs à la carte Dynasport : animations sportives à la carte
Pour qui ?	3-11 ans	12 ans et +	6-11 ans
Quand ?	Toutes les vacances scolaires sauf août et une semaine à Noël		Vacances de la Toussaint de Noël, d'hiver et de printemps
Où ?	Dans les locaux de la garderie pour les petites vacances scolaires et aux écoles publiques l'été.	Dans différents lieux selon l'activité sur Argentré, Soulgé/Ouette et Louvigné.	
Comment ?	Un dossier est à remplir au préalable (<i>disponible dans les mairies...</i>) Des permanences d'inscriptions sont organisées sur les 3 communes. Les programmes Planètemômes et Dynamômes sont distribués dans les écoles un mois avant les vacances. Le programme Oxyjeunes est disponible dans les mairies.		
Contacts	Sophie TIMBERT 06-72-11-98-15 planetemomes@yahoo.fr 	 Katy AULAIR 06-33-53-15-69 Cyrille PRUAL 06-75-39-98-91 oxyjeunesse@yahoo.fr dynamomes@yahoo.fr	
Coordonnées	Service Enfance Jeunesse 10 Place de l'Eglise 53 210 ARGENTRE 02-43-37-35-93 http://perso.orange.fr/animationsalsa/		
Infos	Le Service Enfance Jeunesse sera présent lors du forum des associations à Argentré le samedi 8 septembre 2007		

"le service jeunesse est sous la responsabilité de Katy Aulair et de Sophie Timbert. Les services et animations sont proposés à tous les jeunes de 3 ans à 18 ans sur les communes de Soulgé, Louvigné et Argentré. Une convention des 3 communes est signée avec la CAF et la MSA. Cette convention qui se termine en 2007, définit le cadre budgétaire ainsi que les actions éligibles aux aides de l'Etat. A partir de l'automne, nous examinerons la nouvelle convention 2008 à 2011. Nous n'avons pas de crainte sur le renouvellement de notre convention, avec la CAF et la MSA, mais nous sommes informés que des ajustements budgétaires seront probablement à envisager."

Antoine RIVIÈRE

Commission et Grand

Les chantiers en cours

L'aménagement du centre bourg

Quand ce bulletin municipal arrivera dans les boîtes à lettres, les travaux seront enfin terminés, et inaugurés le 30 juin.

Des délais supplémentaires de livraison matériaux pour le bâtiment des toilettes aura occasionné un retard plus important, ce délai aura été mis à profit pour aménager les 2 parkings complémentaires en contre bas de la mairie. Particularité de ceux-ci, ils sont réalisés avec un mélange à volume identique de terre végétale et de pierres, ce qui leur donnent un aspect d'espace vert tout en permettant aux véhicules d'y stationner.



Effacement des réseaux électriques et téléphoniques

Alors que les travaux rue Beausoleil et du Bocage se terminent, c'est au tour des réseaux aériens de la rue Froide de disparaître.

La nécessité d'intervenir sur les réseaux haute tension et moyenne tension pour la réalisation du lotissement du Pré Maugé a été mise à profit pour enterrer également ceux de la rue Froide.



Lotissements du Pré Maugé et le Davière

Les entreprises chargées des travaux ont été désignées début mai. Le démarrage est programmé début juillet avec une livraison des terrains viabilisés fin octobre. Les deux chantiers sont menés en parallèle.

U r b a n i s m e P r o j e t s

Des études en cours

Aménagement de la sortie des terrasses

La sortie sur la route de Louvigné n'est pas sécurisante par le manque de visibilité. Grâce à des échanges de terrains avec la propriété Bellanger, des aménagements sont maintenant possibles avec pour objectifs de :

- > permettre l'accès à la propriété depuis la rue des Terrasses.
 - > créer du stationnement à proximité du restaurant.
 - > sécuriser l'accès sur la rue des Sports.
- L'étude du projet va démarrer très prochainement. Restent les réseaux aériens qui mériteraient d'être dissimulés à cette occasion.

Le Syndicat Départemental d'Electrification compétent dans ce domaine a été sollicité, mais la liste d'attente est longue pour bénéficier d'un financement optimal (30% à charge de la commune).



Nouvelle déchetterie

Laval Agglomération a programmé la restructuration ou la construction de déchetterie.

Celle de Bonchamp, inaugurée le mois dernier a été reconstruite sur place sur la route rejoignant Louvigné.

Pour notre secteur, une nouvelle implantation est prévue en bordure de la route de Louvigné avant le carrefour, avec pour objectif la desserte d'Argentré, Louvigné et Soulgé. L'étude de projet est en cours, pour une livraison envisagée au printemps 2008.



Restructuration rue de Beausoleil

Les bâtiments abritant le garage et le restaurant sont à vendre. L'emprise totale des terrains représente près de

2000 m², et, compte tenu de la situation dans le centre du bourg, il nous est apparu nécessaire d'en étudier le devenir possible.

Pour l'instant le conseil municipal a décidé d'engager des négociations près des vendeurs.

Une étude de faisabilité va être engagée pour réfléchir à la rénovation du secteur ainsi libéré.

Alain MARSOLLIER



Ecole St-Cyr / Ste-Julitte

17 rue des Sports - 53210 Argentré - Tél. 02 43 37 32 00

OGE : Laurent Boscher - Tél. 02 43 37 21 36

APEL : Gilles Gerboun - Tél. 02 43 37 34 49

2006-2007 Année Verte

Le projet « environnement » commencé l'an dernier se poursuit à travers de multiples activités à Argentré ou à l'extérieur. Regarder, écouter, sentir, goûter, toucher... tous les sens sont éveillés avant de créer.

C'est un jardin extraordinaire que celui que les Maternelles ont créé à partir d'éléments récoltés dans l'allée de Hauterive.

Les GS et CP et CE1 sont allés découvrir le jardin des Renaudies.

Quant aux CM, ils sont partis à la découverte du Lycée Agricole de Laval.



> Atelier des CE aux Renaudies.



Classe Découverte

Avec l'aide de l'Association de parents d'élèves, les élèves de CM1-CM2 de l'école St Cyr - Ste Julitte sont partis du lundi 12 au vendredi 17 mars en classe découverte.

Logés au Centre d'Eveil et de découverte du Mont de Coupées au Portel, ils ont travaillé avec l'équipe éducative de Nausicaä à Boulogne-Sur-Mer.

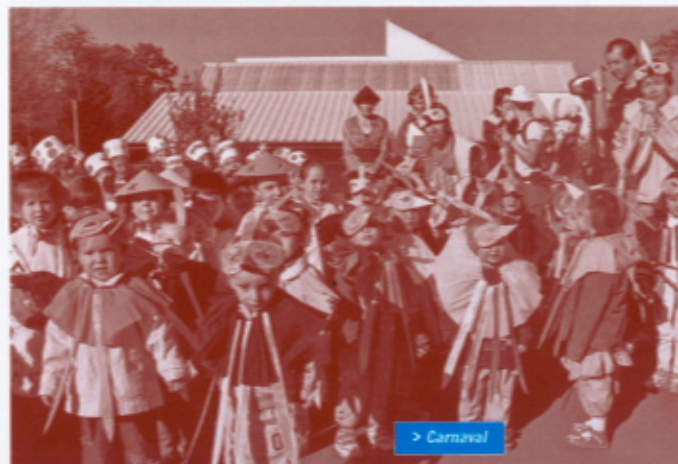
Ce séjour s'inscrivait dans un projet d'éducation au développement durable. Il a permis aux enfants de découvrir les faces cachées du monde sous-marin ; de prendre conscience de la diversité de la vie marine ; de s'étonner devant les richesses extraites de la mer ; de s'interroger sur la pérennité des ressources exploitées. De plus, cette semaine aura été un temps fort dans un parcours de travail en littérature et en arts visuels sur le thème de la mer.



Ecole Maternelle Publique « Les Dauphins »

7 bis rue des Rochers - 53210 Argentré

Tél : 02-43-37-33-46 - e-mail : dauphins.ecole@wanadoo.fr



> Carnaval



> Spectacle "Salsifi Cirque".

ZOOM SUR LES ACTIVITÉS DES 2^E & 3^E TRIMESTRE 2006-2007



> Découverte du métier de pompier.



> Visite de la ferme à Ernée.



> Jardinage

Vous pourrez venir consulter le livret de présentation de nos activités à la mairie à partir de la mi-juin.

Ecole Jacques-Yves Cousteau

Année scolaire 2005/2006

Sensibilisation des élèves à la dégradation des milieux naturels, grâce à l'exposition et à l'utilisation des photos de Yann Arthus Bertrand.

Année scolaire 2006/2007

1. Implication des élèves dans des actions d'Education à l'Environnement afin d'être un citoyen au comportement responsable et solidaire :

Actions cycle 2

- Connaissance et protection de la nature : Visite des « jardins des Renaudies » avec les élèves de CP et de CP/CE1. Sensibilisation à la non utilisation de pesticides.
- Participation des CE1 à Exposcience Mayenne 2007
- Fabrication du papier recyclé

Actions cycle 3

- Visite du centre de tri et d'enfouissement des déchets de l'entreprise Séché.
- Animation avec Laval Agglo sur la collecte des déchets et leur recyclage.
- Fabrication de papier recyclé et aide aux élèves du cycle 2 pour concevoir une carte dans ce papier.
- Animation sur la sécurité électrique avec un intervenant EDF.

Actions communes aux deux cycles

- Implication dans des actions de tri de déchets

- en apportant à l'école des téléphones portables, des piles et des cartouches d'imprimantes qui sont destinés à des entreprises de revalorisation.
- en respectant le tri dans les classes où se trouvent deux poubelles « papier propre » et « déchets divers ».
- en enrichissant sa culture lors des visites des expositions.
- « Le recyclage du verre » organisée par Laval Agglo en collaboration avec la municipalité d'Argentré à la salle « La Jouanne »,
- « Exp'eau » (exposition sur l'eau et sa consommation) qui a lieu tout au long du mois de juin au sein de l'école « J. Y. Cousteau » ;

- Adoption d'un comportement responsable

- en vérifiant qu'aucune lumière n'est allumée dans une pièce vide et que les portes sont bien fermées quand il fait froid.
- en évitant de gaspiller l'eau et le papier dans les sanitaires.

2. Autres activités

- Les élèves de CE2 ont passé « le permis piéton » et ont tous brillamment réussi cette épreuve. Monsieur Bossuat, adjudant chef de la gendarmerie d'Argentré, a remis à chacun un diplôme en présence de monsieur le Maire, de quelques représentants de parents et d'amicalistes.
- Les élèves de CM ont passé un test de sécurité routière avec la gendarmerie.
- Les élèves de la classe de CM1 ont assisté à l'inauguration de la nouvelle gendarmerie.
- Rencontre athlétisme à Louvermé pour toutes les classes.
- Activités de découverte de la bibliothèque municipale et animations.



- Les classes de CM ont participé à un cycle d'initiation au volley-ball encadré par le comité départemental.
- Prix des Incorruptibles : chaque élève a voté pour son livre préféré. Le résultat national a été publié le 31 mai.
- Tous les élèves ont participé à la fête de plein air le 17 juin sur le terrain de l'école.



Mais où sont passées les feuilles mortes ? Retour sur un projet enrichissant

Du 19 au 22 avril, les élèves de CE1 ont participé à Exposcience 2007 au parc des loges de St-Berthevin. Durant ces quatre jours, ils ont pu se rendre à de multiples ateliers scientifiques et surtout présenter leurs recherches menées en classe depuis le mois de janvier. Les nombreux visiteurs de notre stand ont ainsi découvert la vie cachée de la micro faune du sol. Chacun est maintenant incollable sur les cloportes, les lombrics et les autres petites bêtes de la litière. Pour couronner ces journées, notre classe a eu le plaisir de recevoir le premier prix d'animation décerné par le jury scientifique en récompense de la qualité du jeu préparé et mené par les élèves.



> Une élève explique aux visiteurs le fonctionnement de la ferme à lombrics.

Ecole de Musique et de Danse « Maurice RAVEL »

Directeur Christophe TURCANT - Tél : 02-43-91-45-15 - Portable : 06-84-37-69-33

Soucieuse de desservir chaque communes en proximité, l'Ecole de Musique et de Danse Maurice Ravel a organisé cette année plus d'une trentaine de manifestations réparties sur les six communes qui la gèrent : Argentré, Bonchamp, Entrammes, Forcé, Louvigné et Parné.

Pour améliorer une accessibilité à tous et renforcer l'intercommunalité, l'école recrute un « dumiste » à mi-temps pour la rentrée prochaine. Un enseignant (titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) pourra ainsi répondre aux projets des écoles primaires et maternelles du territoire et les mettre en lien avec les activités de l'Ecole M. Ravel.

L'Ecole est ouverte à tous et propose :

- un jardin musical aux enfants de CP,
- des cours de formation musicale, instrumentale et vocale aux enfants de primaire, adolescents et aux adultes,
- des cours de danse à partir de 5 ans.

Permanences d'inscriptions pour 2007/2008 :

- lundi 2 juillet, de 18h à 20h, ancienne mairie d'Argentré
- mardi 3 juillet, de 18h à 20h, école de musique d'Entrammes
- mercredi 4 juillet, de 18h à 20h, école de musique de Bonchamp
- lundi 3 septembre, de 18h à 20h, ancienne mairie d'Argentré
- mardi 4 septembre, de 18h à 20h, école de musique d'Entrammes
- mercredi 5 septembre, de 18h à 20h, école de musique de Bonchamp

Pour tout renseignement, contacter le 02 43 91 45 15 ou le 06 84 37 69 33



Zoom sur deux nouveaux services à Argentré

Une entreprise Multi-services, Alain Brunel, tel : 02 43 37 39 57 et 06 22 90 30 45



Alain Brunel habite Argentré, hameau du Palis depuis 17 ans. Après tout autant d'années de travail en usine (Gévelot) il a décidé, les enfants étant grands, de passer à autre chose et de monter une entreprise multi-services à Argentré.

Il a commencé par travailler pour le compte de l'association Partage à Laval (association d'aide à la personne) et souhaite maintenant passer à l'étape suivante : se mettre à son compte à partir du mois de juin. Dans un premier temps, il sera salarié de Codémarrage 53 qui l'aidera dans la gestion de son entreprise pendant environ 1 an.

"Je propose des petits services aux particuliers : une douille à changer, un robinet à réparer, un meuble en kit à monter... je peux aussi dépanner en électricité et refaire un tableau électrique" ; La palette des services proposés est très large, il peut aussi refaire une tapisserie, poser un parquet dans une pièce ou recarrelé un plan de travail...

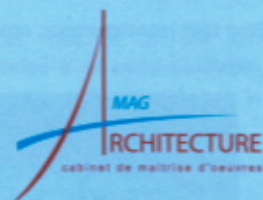
Sa spécialité : la peinture, la tapisserie, le carrelage, la pose de faïence et la plomberie. Mais attention sa société ne propose que des travaux de dépannage payés à l'heure, il ne s'agit pas de prendre la place des artisans ! Les Chèques Emploi -Service sont acceptés. *"Je peux aussi donner un coup de main en extérieur : passer une terrasse au karcher, nettoyer un jardin, tailler quelques arbres..."*

Sa formation : *"j'ai un CAP de maintenance en bâtiment et j'ai aussi suivi une formation de 9 mois en électricité-bâtiment à l'AFPA."* Bricoleur et passionné, il peut tout faire ou presque, *"je pourrai même peindre une fresque pour décorer un mur à condition que mon style de peinture plaise au client"*, en effet il a aussi une formation de peintre décorateur en publicité.

MAG Architecture, Mme Séverine Picot, tel 06-35-02-27-61



Mme Picot, habitant à Argentré depuis 6 ans compte créer à partir de septembre un cabinet de maîtrise d'œuvre à l'emplacement du salon de coiffure au 6 rue de Beausoleil : MAG Architecture ;



"MAG, ce sont les initiales de mes deux filles" avoue-t-elle dans un grand sourire.

MAG Architecture proposera de la conception de maison individuelle traditionnelle et ossature bois, de la rénovation intérieure ou de l'extension. *"Mon travail va de l'avant projet du client au suivi de chantier en passant par les démarches administratives (permis de construire etc....)"*.

Pourquoi s'installer à Argentré ? *"J'habite Argentré depuis 6 ans, et je m'y plaît bien. Je ne souhaitais pas m'installer dans une grosse ville. De toutes façons, dans ce métier, la clientèle se fait par le bouche à oreille et la publicité"*.

Son parcours : *"j'ai 10 ans d'expérience dont 8 dans un cabinet d'architecture intérieure à Laval. J'avais envie de plus d'indépendance et de suivre les dossiers de A à Z"*.

Vous avez un projet à réaliser ? Vous pouvez contacter Séverine Picot dès maintenant.

La municipalité est ravie de voir s'installer des jeunes créateurs d'entreprises sur la commune. Il y a du potentiel de développement dans notre canton et l'agglomération lavalloise. Nous leur souhaitons un excellent démarrage, en effet la phase de lancement de nouvelles activités reste toujours une phase délicate dans la réussite d'un projet professionnel.

Amicale laïque des écoles publiques

Le 24 Mars, nous avons organisé notre soirée périgourdine. Malgré la faible participation, l'ambiance était présente. Nous remercions les enseignants, parents, grands parents et amis qui sont venus faire la fête avec nous. Un grand merci aussi à tous les professionnels qui nous soutiennent tous les ans dans notre réalisation de set de table.

La prochaine étape est la **fête de plein air le 17 Juin**. Après le spectacle des enfants des écoles « Les Dauphins » et « Jacques Yves Cousteau », vous pourrez vous divertir à la pêche à la ligne, au Chamboule-tout ou aux fléchettes... tout en dégustant les inoubliables Barbe à Papa !!!

Cette année nous organisons pour la première fois un **vide grenier dans l'allée du château de Hauterive**.

Il se déroulera le **9 septembre 2007** de 7h à 18h.

Vous pourrez y vendre tout votre « bric à brac » en vous installant sur un emplacement à 1 Euro le mètre linéaire. Sur place vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour vous rafraîchir mais aussi pour vous nourrir avec des sandwichs mais aussi :

- > Chipo/Frites : 5 Euros *
- > Echine/Frites/Tartelette : 8 Euros

Réservations et Renseignements

Laurence Bricard 02.43.98.95.05 / Virginie Paris 02.43.98.39.43

Amicale-laïque.argentre@wanadoo.fr

à bientôt



Association Rêves d'étoiles

L'association Rêves d'Etoiles présente le gala de danse de fin d'année des élèves de l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse Maurice Ravel le 16 Juin 2007 à la salle des Angenoises à Bonchamp.

L'association Rêves d'Etoiles, qui regroupe les parents des élèves, prend en charge la préparation matérielle du gala. Avec plus de 240 danseurs, la tâche est lourde (achat de tissus, coupe des tissus, préparation des accessoires, gestion des photos et vidéo) aussi l'association fait appel à toutes les bonnes volontés.

Parents d'élèves, n'hésitez pas à nous rejoindre lors de l'**assemblée générale qui aura lieu le 12 octobre 2007 à Argentré**. Présentation des photos, vidéos et ventes de costumes clôtureront cette soirée.

L'association sera aussi présente lors du forum des associations le 8 septembre à Argentré.

Contact sur Argentré : Marie-Odile Rouxel 02.43.37.36.17
throuxel@wanadoo.fr

A la rentrée prochaine

Association "Les Babies"

L'association "Les Babies" a accueilli lors d'une rencontre le conteur Thierry Mousset qui a su capter l'attention des enfants.

Prochaine **bourse aux vêtements d'hiver le 29 septembre 2007** à la salle des fêtes.





A.D.M.R. Association intercommunale d'aide à domicile d'Argentré, Entrammes, Forcé, Louvigné, Parné sur Roc et Soulgé sur Ovette.

Contact au 32 rue du Maine à Argentré, tél. 02 43 68 15 41.

L'ADMR a présenté un bilan d'activité en hausse lors de son Assemblée Générale du 25 Mai dernier à Forcé.

L'action de l'ADMR est d'intervenir auprès des personnes dans les tâches quotidiennes et de permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles en proposant un service adapté à leurs attentes.

Par son organisation et ses valeurs, l'action de l'ADMR vise à favoriser la création du lien social, à participer à l'animation de la vie locale, à créer et développer des emplois de proximité, à garantir un service de qualité.

L'Association présidée par Mme Ginette Albert, dessert 6 communes, compte 30 responsables bénévoles et emploie 30 salariées : 28 aides à domicile, 1 technicienne d'intervention sociale et familiale et 1 secrétaire administrative (17,5 Equivalents temps plein).

En 2006, 26 172 heures d'intervention ont été réalisées auprès de 222 personnes aidées dont 4.572 auprès de 74 familles et 26.000 auprès de 148 personnes âgées ou handicapées. L'activité a progressé de 9,07 %

Le nombre d'heures effectuées sur Argentré dans 68 foyers atteint 6323 heures.

L'association a assuré le portage de 3 352 repas dont 2095 pour 14 bénéficiaires d'Argentré.

27 personnes sont abonnées à la téléalarme (une liaison sécurisée)



> Un après-midi récréatif autour d'un goûter au restaurant scolaire.



> Les aides à domicile autour d'une personne aidée de Louvigné.

En ce qui concerne la vie associative, l'année a été marquée pour les salariés et les bénéficiaires par l'équipement d'un logiciel de télégestion avec boîtier électronique, par la mise en place de réunions d'analyse de la pratique pour les salariés et les bénévoles, la participation en septembre au Forum des Associations, au goûter de Noël à Argentré pour les personnes aidées et la traditionnelle galette des Rois en janvier avec les bénévoles et les salariés.



> Le départ en retraite de Mme Marie-Louise LEGAY, aide à domicile depuis mars 1981.

Au chapitre des orientations en 2007/2008, écriture du projet associatif et du projet de service, mise en œuvre de bonnes pratiques pour toujours améliorer la qualité de service, développement de l'offre de service aide à la vie quotidienne et à la garde d'enfants, animations individuelles ou collectives pour personnes âgées.

L'Assemblée Générale s'est terminée par un échange avec un représentant de la Gendarmerie Nationale portant sur la sécurité des personnes et des biens.

L'ASSOCIATION RECHERCHE DE NOUVEAUX BENEVOLES POUR LA REPARTITION DES DIFFERENTES TACHES.



Atelier Théâtre



L'Atelier Théâtre a fêté cette année ses dix ans d'existence. Une naissance voulue par une poignée d'enfants siégeant en 1997 au conseil municipal d'enfants. La mise en place de cet atelier a permis à 9 enfants d'assouvir leur passion. D'abord de gestion municipale, et piloté par Madame Odile Chrétien, l'atelier théâtre est devenu associatif, la première présidente en fut Madame Pascale Dahan.

L'atelier a sollicité plusieurs professionnels et plusieurs compagnies au fil des ans. Depuis un certain temps, 2 professionnels de la compagnie du Théâtre Dû, Monsieur Bertrand Fournier et Madame Sandrine Monceau font découvrir aux petits et grands de multiples techniques théâtrales et les secrets de l'écriture théâtrale contemporaine. Petits et grands, car aujourd'hui pas moins de 45 enfants et une vingtaine d'adultes, divisés en cinq groupes, se retrouvent chaque semaine pour pratiquer.

Les travaux sont présentés fin mai et cette année, pour les dix ans de l'atelier, 4 grandes soirées ont été proposées. Un public ravi et de plus en plus nombreux a répondu présent. Outre les ateliers, l'association a participé en septembre à des lectures contemporaines à Bouloire (72).

Un stage d'initiation théâtrale sera reconduit pendant les vacances de la Toussaint à Argentré et la soirée festive du 17 novembre 2007 mêlera théâtre et magie, le tout en dégustant une entrecôte frites.

Les prochaines inscriptions se feront uniquement le jour du forum des associations, c'est à dire le samedi 8 septembre 2007 de 14 h à 18 h. A l'occasion de ce forum, quelques saynètes extraites du spectacle de mai seront jouées.

Pour tout contact :

Président : Didier BEAUDET

☎ 06 22 74 75 14
marina.beaudet@wanadoo.fr

Trésorier : Etienne PATARD

☎ 02 43 37 30 49
etiennepatard@aol.com





Familles Rurales

Echange de savoir-faire

Vous êtes disponible de temps en temps le mardi après-midi ! Venez nous rejoindre ! Apportez vos ouvrages, vos idées pour les échanger et votre bonne humeur.

Où ? A l'ancienne mairie d'ARGENTRE (salle du Maine).

Quand ? Le mardi de 14 h 30 à 16 h 30.

Renseignements : **Denise GODARD au 02.43.37.80.97.**

Cours d'informatique

L'association envisage de remettre en place un cours d'informatique débutant ou perfectionnement. Pour tous renseignements, contactez **Marie-Odile RIVIERE au 02.43.37.82.13.**



Step

Si vous êtes intéressés pour suivre des cours de step en début de soirée, pour tous renseignements, appelez dès maintenant **Marie-Noëlle THUAULT au 02.43.37.31.35.**

Prochaines inscriptions

Pour toutes nos activités, une séance aura lieu durant le Forum des associations, le **samedi 8 septembre 2007** de 14 h à 18 h. Deux autres séances d'inscriptions auront lieu à l'ancienne Mairie (salle du Maine) le **mardi 11 septembre 2007** de 18 h à 19 h et le **samedi 15 septembre 2007** de 10 h à 12 h.

Nota : Aucune inscription ne sera effective sans certificat médical. Pensez à prendre rendez-vous chez votre médecin suffisamment tôt.

Reprise des cours

Les cours reprendront pour toutes nos activités, la semaine du 17 au 23 septembre 2007.

Séjour neige Noël 2007

Suite au succès de notre expérience de 2006, nous renouvelons l'opération l'hiver prochain. Aussi, en partenariat avec les Voyages GANDON, nous vous proposons un séjour de 5 jours à la Chapelle d'Abondance en Haute-Savoie (1.020-1.800 m) comprenant :

- Le transport
- La restauration du petit-déjeuner du mercredi 26/12/07 au dîner du dimanche 30/12/07
- L'hébergement en chalet-hôtel (chambres de 4 à 8 personnes)

Le **COÛT DU SÉJOUR** est de **370 à 400 €/adulte** et de **330 à 360 €/enfant de moins de 12 ans** partageant la chambre des parents.

Informations station :

- 75 km de pistes de ski alpin (liaison directe avec les Portes du Soleil [2.433 m], soit 650 km de pistes)
- 35 km de pistes de ski de fond (+ 243 km de pistes avec les Portes du Soleil)

A titre indicatif (tarif 2006-2007) :

- Matériel de ski alpin : 35 €/semaine
- Remontées mécaniques La Chapelle : 81 à 88 €/adulte et 61 à 66 € / enfant de 5 à 15 ans (5 jours) + assurances (14 €)
- Remontées mécaniques Portes du Soleil : 161 €/adulte et 108 €/enfant (5 jours)

Pour tout renseignement, contacter **Marie-Noëlle THUAULT au 02.43.37.31.35.**

Club des aînés de la Vallée de La Jouanne

Notre club se porte bien.
Lors de l'Assemblée générale
du 18 janvier, notre vice-
présidente Henriette Douxami a
souhaité passer le relais ainsi
que Jeanine Lepecq. Suite au
vote 4 nouveaux sont venus les
remplacer : Marie-Thérèse
Legrand, Jean-Pierre Pollas,
Andrée et Robert Boissière.



> Randonnées du 2 avril.



> Henriette Douxami et Jeanine Lepecq.

Président :
Emile Brault

Vice-présidents :
Raymond Seby
Bernard Réauté

Secrétaire :
Thérèse Guilmeau

Secrétaire adjointe :
Marie Brault

Trésorière :
Christiane Davoust

Trésorier adjoint :
Bernard Mézière

Membres :
Marie Gary,
Bernadette Pinot,
Michel Planchais,
Cyr Vannier,
Jeanine Mézière
Claude Sévin.

- > Au cours du **repas du 17 février**, le président a remercié les anciennes du bureau pour le travail qu'elles avaient accompli en offrant un dictionnaire à Henriette Douxami et un livre à Jeanine Lepecq.
- > Pour nos **rencontres du jeudi**, nous allons bientôt quitter la salle de la Vallée pour nous installer dans la **salle de la Jouanne** qui sera pour nous plus conviviale.
- > Le **14 mars, concours de belote communal** : 16 joueurs ont disputé les premières places. Se sont qualifiés Jules Leclerc (5951 points), Renée Royer (5890 points), Marie Gary (5727 points), Germaine Simon (5611 points). Ils disputeront le concours cantonal à Forcé.
- > **Voyage d'une journée le 17 avril** sur la côte à St Jean de Monts et St Gilles croix de vie. Déjeuner à l'auberge le Poncton avec un repas animé sur le thème de la mer (chants et sketches comiques). 47 aînés ont participé à cette belle journée.

Bonnes vacances à tous
Le bureau

vos contacts au club

Stéphane Galli : ☎ 02 43 02 73 16
Hubert Ralu : ☎ 02 43 37 89 95

Catherine Loupy : ☎ 02 43 26 28 13
e-mail : usabad53@yahoo.fr

section Badminton



> La section Badminton au grand complet.

Dernière née de l'US Argentré, la section Badminton arrive bientôt au terme de sa 1ère saison et chaque adhérent commence à faire son propre bilan sur son évolution depuis septembre 2006.

Des progrès fulgurants ont été réalisés depuis nos débuts à en croire l'excellente prestation de nos joueurs et joueuses lors d'une rencontre amicale contre nos voisins Soulgéens (mars 2007).

Du 15 avril au 15 mai 2007 a eu lieu le tournoi interne de la section qui a donné lieu à des matchs acharnés mais toujours dans l'esprit de camaraderie et de convivialité dont fait preuve le club depuis ses débuts.

Pour le tableau simples femmes, il y avait 12 inscrites. C'est Fabienne Taburet qui a remporté ce tournoi avec 11 victoires sur 11 matchs (*Chapeau Madame !*)

Pour le tableau simples hommes, il y avait 10 inscrits. C'est Frédéric Durand qui remporte ce tournoi avec 7 victoires et 2 défaites, félicitations Fred pour quelqu'un qui débute dans cette pratique.

Pour le tournoi double mixte, au terme des match de poules, dimanche 3 juin, c'est la paire Eric Delauge et Isabelle Galli (qui suppléait Elisabeth Faure, blessée) qui a remporté son match contre Nicolas Picot et Sylvie Mercier pour la première demi finale, dans l'autre c'est la paire Frédéric Durand

et Alison Packer qui a gagné contre Stanislas Cousin et Fabienne Taburet.

La finale a donné lieu un très bon match finalement remporté par Alison et Frédéric. (2 sets à 0)

Après ces matchs chaque joueurs et joueuses ont reçu leurs récompenses en présence de Mr Lefort et Mr Ferron.

Nous voulons aussi remercier les heureux donateurs pour leurs nombreux lots.

Et comme la journée ne pouvait pas se terminer ainsi, la Section Bad avait organisé une fête champêtre avec les adhérents et leurs familles.

Vous pouvez dores et déjà vous pré inscrire pour la saison prochaine qui débute en octobre, à savoir aussi que la section va engager une équipe en compétition et va intégrer les ados à partir de 14 ans (nés en 1993).

Nous serons aussi présents au **forum des associations du 8 septembre** et vous pourrez faire des essais.

L'assemblée générale du Bad se tiendra en septembre (date à définir).

Je voulais aussi remercier Mme Catherine Loupy pour son engagement au sein de la section en tant que secrétaire.

La section reste ouverte en juillet et en août.

Stéphane GALLI



> Remise lots par le président.

section Basket ball



Cette année nos équipes jeunes se sont bien comportées dans le championnat.

La flamme revient aux benjamins qui ont disputé la finale départementale contre St-Berthevin. Ils ont malheureusement perdu 50 à 62. Merci aux nombreux supporters qui sont venus les encourager pour cette finale.

L'équipe senior masculine a fini en milieu de tableau et se maintient en DM1.

Côté arbitrage, Gaëlle Guittet a obtenu son diplôme d'arbitre officiel. Merci à elle pour son investissement au sein du club. Sa compagne Ophélie Bourcin s'est malheureusement blessée en cours de saison et n'a pu poursuivre sa formation. Nous espérons qu'elle pourra reprendre au plus vite.

Pour la prochaine saison, nous allons relancer les Babies Basket ainsi que les mini poussins pour pérenniser les équipes jeunes. Nous recrutons des encadrants pour l'école de basket. Merci à toutes les personnes qui assurent l'encadrement et l'arbitrage tout au long de l'année.

Merci à tous les parents pour leur présence à la salle le samedi après-midi.

Henri-Xavier ROUSSEL



> Les benjamins - finalistes malheureux en 2007.

renseignements : ☎ 02 43 37 34 19

e-mail : rando-argentre@orange.fr

internet : perso.orange.fr/randoargentre

section Randonnée Pédestre



Un pied devant l'autre.

La marche, rien de plus facile : il suffit de mettre un pied devant l'autre !

Excellente pour la circulation veineuse, le transit, le moral, la marche aide également à maigrir.

Au bout de quarante minutes, les graisses commencent à fondre, et à partir de trois ou quatre heures, le muscle puise dans ses réserves.

De nombreuses études ont montré que parcourir 3 à 5 kilomètres par semaine permet de vivre plus longtemps et en meilleure forme.

Avec quarante-cinq minutes de marche par jour, les risques d'accident coronarien diminuent de 30 à 50 %. Alors venez nous rejoindre.



> Randonnée dans la baie du Mont St-Michel



> Randonnée fraîcheur.

La nouvelle randonnée mensuelle sur la semaine réunit une vingtaine de marcheurs le 4^{ème} jeudi de chaque mois, ce qui est encourageant. 52 personnes ont participé à la sortie au Mont Saint-Michel ; c'est par un temps incertain que les marcheurs se sont lancés pour la traversée de la baie ; ils ont écouté avec attention les explications de leur guide sur l'ensablement du Mont et le phénomène des sables mouvants. Tous sont revenus très contents de leur journée.

La première rando-fraîcheur du 24 mai a rassemblé 25 participants pour parcourir le circuit de la Jouanne, avec arrivée vers 22h30 face à la mairie illuminée pour la circonstance.

Dimanche 29 juillet 2007 à 14h, randonnée estivale à Argentré avec le soutien du comité départemental de la Mayenne, venez nombreux.

Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre pour la prochaine saison : pré inscription au forum des associations le 8 septembre 2007 au stand.

Le président : Maurice Bourdais

Le secrétaire : Robert Le Moine

Le trésorier : Jean-Paul Poidevin

Maurice BOURDAIS

section Tennis



vos contacts au club

Isabelle Lhotellier : ☎ 02 43 26 20 04
Marcel Chesnay : ☎ 02 43 37 32 23

Jean-Marie Verger : ☎ 02 43 66 11 28
e-mail : Tennis.argentre@wanadoo.fr

Bilan de la saison 2006/2007 :

> Pour les jeunes,

- L'école de tennis a fonctionné avec 40 inscrits, tous très assidus jusqu'à la fin des cours. Les jeunes compétiteurs ont fait des progrès individuels considérables.
- 4 équipes jeunes ont participé aux championnats départementaux.

Les animations suivantes ont été proposées :

- Mini-couettes pour les petites filles de 6 à 8 ans
- Stages vacances scolaires aux vacances de la Toussaint, Février et Pâques.
- Action Tennis à l'école avec les écoles d'Argentré.
- La mini coupe Davis a été animée par Arnaud Lethon, sous forme de championnat interne au club, à l'intention de tous les enfants de l'école de tennis.

> Du côté des adultes,

- Le nombre de compétiteurs senior a diminué considérablement, puisqu'il reste uniquement 2 équipes senior homme, et que l'équipe femme n'existe plus.
- Du côté des vétérans, l'ambiance conviviale permet le maintien de 4 équipes (3 équipes hommes et une équipe femmes).
- Par ailleurs, des équipes sont engagées chaque année dans la Coupe de la Mayenne Mixte qui se déroule en septembre et en Coupe d'Été au printemps.
- Cette année encore, une équipe a participé au Challenge + de 55 ans organisé par le comité départemental.
- Concernant le Tennis Loisir, un groupe de 8 personnes a profité des cours du lundi soir avec Romain Neven. Ce groupe a fonctionné avec assiduité et bonne humeur tout au long de la saison. Certains d'entre eux ont pris plaisir à participer à la coupe de la Mayenne individuel, ainsi qu'à la coupe d'été avec des résultats encourageants.



> Mini coupe Davis.



> Le bureau de la section tennis.

L'équipe dirigeante actuelle est composée de :

Isabelle Lhotellier : Présidente
Marcel Chesnay : Vice Président
Chantal Lecointe : Secrétaire
Françoise Paumard : Trésorière
Jean-Marie Verger : responsable jeunes
Jérôme Sabin : responsable équipes adultes
Jean Goyet : responsable Partenariat
Arnaud Thielieux : responsable tennis loisir
Thierry Rocher, Laurent Fadier,
Jean-Pierre Pommier.

Permanences au club toute l'année

Pour tous renseignements
Chaque lundi de 18h30 à 19h30

Inscriptions 2007/2008

Forum des associations
Samedi 8 septembre 2007
Au Complexe sportif
de 14h à 17h

Autres permanences d'inscriptions

Lundi 03/09 de 18h à 19h30
Lundi 10/09 de 18h à 19h30

Carte été

Vous n'êtes pas adhérent,
mais vous souhaitez profiter de l'été
pour jouer au tennis...

**Demandez votre Carte Été,
valable du 01/06 au 30/09.**

TARIFS :

Jeunes (-18 ans) : 12 € (2^e carte : 7 €)
Adultes : 20 € (2^e carte : 13 €)

N'hésitez pas à nous contacter



Appel aux bénévoles

Cette équipe travaille depuis 3 ans à l'animation de la section. Ce qui représente une charge importante sur l'ensemble de la saison, avec les moments forts des tournois de décembre (adultes) et de juin (Grand prix des jeunes des Pays de Loire), mais également l'animation de l'école de tennis, le fonctionnement des équipes de championnat et l'organisation du tennis loisir.

Pour autant, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, et nous avons besoin de quelques personnes supplémentaires pour nous aider à faire fonctionner la section. L'appel est lancé, nous espérons que les nouveaux compétiteurs ou les parents des enfants de l'école de tennis y seront sensibles.

section Tennis de Table

vos contacts à la section :

Franck Richard : ☎ 02 43 37 43 87
Eric Mottais : ☎ 02 43 02 54 59

Christophe Noyer : ☎ 02 43 68 38 90
Nicolas Picot : ☎ 02 43 02 55 80

Bilan Saison 2006-2007

6 équipes ont évolué cette saison dans les différents championnats départementaux :

- 1 équipe en D2 : 3ème
- 2 équipes en D3 : une descend en D4 et l'autre termine 4ème
- 1 équipe en D4 : 7ème
- 1 équipe en D5 le Vendredi : 6ème
- 1 équipe en D5 le Mardi : 2ème



La saison prochaine, on engagera une équipe de moins : D2, D3, 2 D4 et D5 (Vendredi)

Il est toujours possible de pratiquer le Tennis de Table à tout âge et à tout niveau.
Prendre contact avec Eric Mottais (02 43 02 54 59) ou Christophe Noyer (02 43 68 38 90)
ou en vous rendant sur notre forum rubrique contact

A noter les évènements suivants :

- 08/09/07** : forum des associations à Argentré de 14h à 18h (stand Tennis de Table)
- 15/09/07** : Tournoi de Tennis de Table à la salle des sports d'Argentré
- 13/10/07** : Soirée choucroute de la mer à la salle des fêtes d'Argentré

Nous sommes fiers également d'annoncer la création d'un forum sur internet à l'adresse suivante :
<http://soulge-argentre-tt.forumpersos.com/>



Nouveau bureau suite à l'assemblée générale du 24/05/07

Président : RICHARD Franck
Vice Président : DAVOUST Marcel
Secrétaire : MOTTAIS Eric
BELLOIR Laurent
Trésorier : PICOT Nicolas
Correspondant comité : NOYER Christophe
Membres : LANDAIS Olivier,
NEVEU Fabien
ZINS Patrick

section Football

Contacts à la section :

Bertrand Lenain : ☎ 02 43 37 34 07

Daniel Renault : ☎ 02 43 37 33 20



La saison 2006/2007 se termine par de bons résultats puisque l'équipe B monte pour la seconde année consécutive et évoluera en deuxième division la saison prochaine.

L'équipe A termine 4ème de son groupe sur 12 équipes.

Pour les vétérans, la saison se termine par 5 victoires consécutives.

Les jeunes

- > **18 ans** : 4ème sur 8 en 2ème division.
- > **15 ans** : 8ème sur 8 en promotion de première division.
- > **13 ans** : une équipe monte en catégorie supérieure et la seconde reste au même niveau.

Ecole de foot

- > **Benjamins** : 2ème phase plus difficile après une montée à l'intersaison.
- > **Poussins** : une équipe en départemental, qualifiée pour la finale de coupe régionale tandis que la seconde équipe n'a pas démerité.
- > **Débutants** : très bonne assiduité des petits avec une bonne motivation.

Bilan formation

120 heures de formation ont été effectuées par les bénévoles du club, on ne peut que les en féliciter et les encourager à continuer.

Le club accueille pour la saison 2007/2008 les enfants qui sont nés avant le 30 juin 2002 et nous recherchons toujours des personnes qui souhaiteraient s'investir dans notre association.



vos contacts au club

Président : Genest Lionel ☎ 0243025719 e-mail : lionel.genest@cegetel.net

Secrétaire : Besnier Fabrice ☎ 0243011038 e-mail : fab.besnier@wanadoo.fr

Trésorier : Foucher Jean ☎ 0243373763 e-mail : jean.foucher2@wanadoo.fr

section BMX

Le BMX Argentré compte aujourd'hui 32 licenciés, plus de la moitié participe au championnat régional qui se termine à St Nazaire le dimanche 3 juin. Le week-end du 26 et 27 mai, Vallet accueillait la dernière coupe de France. 8 pilotes Argentréens ont fait le déplacement :



- Océane BESNIER 1 en finale
- Martin CHAMPION 1/8 de final
- Thomas GRASSIN 1/4 de final
- Neels FOUCHER, Terry BESNIER et Charly BERTIN 3 manches califes
- Jade FOUCHER 7 en finale
- Florian GENEST Elite : 1 ère manche 8 en finale
2^{ème} manche 5 en 1/4 de finale
3^{ème} manche 7 en 1/2 finale



à noter :

- > Le **8 septembre** journée découverte des sports cyclistes sur la piste de BMX du plan d'eau en parallèle avec le forum des associations.
- > Le **29 septembre** course promotionnelle en semi nocturne, avec soirée moules-frites sous chapiteaux.
- > Le **10 novembre** nous accueillerons l'assemblée générale départementale cyclisme à la salle des fêtes d'Argentré

section Cyclo

☎ 02 43 37 37 32 internet : <http://perso.wanadoo.fr/cyclo.sport.argentre>

Panneau d'affichage : Sous la pergola e-mail : cyclo.argentre@wanadoo.fr

Nombres de licenciés : **23** (14 Hommes et 9 Femmes)

Bureau :

Présidente : Monique GOUGET
Vice président : Marcel BOULVRAIS
Trésorier : Alain GOUGEON
Secrétaire : Daniel HOUDOU
Membres : Gisèle HEURTAULT
Patrick DEUIL
Philippe RICHARD
Daniel LESANT
Sébastien CHAUDET

Horaires de départ :

Samedi après midi 13H30 et 14H00

Dimanche matin 8H00

Lieu de départ :

Place de l'église



section Volley

vos contacts à la section :

Jean-Pierre Morin : ☎ 02 43 37 33 12

Jacques Desnos : ☎ 02 43 37 38 68

Jean-Yves Papin : ☎ 02 43 37 84 63

Stéphane Galli : ☎ 02 43 02 73 16

La saison 2006/2007 vient de s'achever avec 3 équipes engagées en championnat senior.

- 1 équipe féminine
- 1 équipe loisir mixte
- 1 équipe senior masculin



Le bilan sportif de cette saison est très positif avec un doublé coupe/championnat pour l'équipe masculine et une finale de coupe pour l'équipe féminine.

L'équipe féminine composée de 8 juniors a évolué en championnat senior départemental 1 ; Passant d'un championnat jeune cadet/junior à un championnat senior 1ère division, la marche était haute et en début de saison le stress était bien présent à chaque match. Prenant la mesure de leurs adversaires la 2ème partie de la compétition fut nettement meilleure au point d'accéder à la finale de la coupe du souvenir. Cette finale est perdue suite à un match très disputé contre l'ASPTT, 2ème du championnat.

Juste un mot de l'équipe senior masculine qui effectue une saison pratiquement sans faute avec 2 défaites pour 16 victoires et termine ainsi 1er au classement, pouvant donc accéder à la division /championnat supérieure. Cette saison a été couronnée par une victoire en coupe du souvenir. Double coupe, bravo à cette équipe.

Quant à l'équipe Loisir, elle a fièrement défendu les couleurs de l'US Argentré volley. Dans la 2ème phase du championnat la bonne humeur et la convivialité ont fait oublier le bilan sportif.

Voici les résultats de cette 2ème phase :

- Argentré / Crédit Mutuel	2-3
- Argentré / Soulgé	0-3
- Argentré / Hopital 1	0-3
- Argentré / Moulay	3-0



Malgré ces résultats, l'équipe a su rester solidaire et valeureuse et cela est bien le plus important.

Afin de terminer la saison dans une ambiance festive, nous espérons que, comme les années précédentes, de nombreuses équipes viendront participer au tournoi loisir organisé le samedi 9 Juin.

Préparation et objectifs de la saison prochaine :

- > pérenniser les 3 équipes déjà existantes
- > voir se former 1 équipe benjamins, benjamins

Si vous désirez rejoindre les équipes seniors féminine, masculine ou loisir mixte ou si des jeunes veulent s'initier et participer à un championnat, alors n'hésitez pas à prendre contact avec les responsables ou venez les rencontrer au forum des associations qui aura lieu le samedi 8 septembre 2007 à la salle des sports d'Argentré.

Bonnes Vacances à tous
Le bureau



Bibliothèque Municipale

Dans le cadre de l'**opération roman jeune**, les enfants des écoles primaires d'Argentré et de Soulgé ont accueilli à la bibliothèque les deux lauréats.

Le 16 avril 2007, BRUNO PAQUELIER, auteur D'HABIB DIARA Champion du monde est venu à la rencontre de ses jeunes lecteurs. Une nouvelle expérience pour lui, puisqu'il est publié pour la première fois. Une ambiance sympathique s'est vite installée. Très intéressés les enfants lui ont posé beaucoup de questions : Pourquoi le héros de ton livre se prénomme HABIB DIARA ? pourquoi le milieu du foot ? Es-tu marié ? Des questions diverses et parfois intimes...

Le 14 juin 2007 c'est avec plaisir que nous avons à nouveau reçu VINCENT CUVELLIER auteur de LA NUIT DE MES NEUF ANS. Peut être que ces deux auteurs auront suscité des vocations.

Une nouveauté à la bibliothèque, l'**accueil des classes maternelles** de l'école Les Dauphins : Juliette, Pascale, Marie et Régine se sont mises en quatre pour lire et raconter des histoires aux petits en avril et en mai.

Le vendredi 15 juin à 20h, nous nous sommes retrouvés au café La Cravache d'Or, place de l'église, pour un **café littéraire**. Une petite dizaine de personnes étaient là pour parler de leurs coups de cœur autour d'une boisson. Au programme : Eldorado de Laurent Gaudé, La grève des battus de Aminata Sow fall, La promesse de Sorj Chalandon, Terre des oublis de Duong Thu Huong et d'autres encore.



> Bruno Paquelier et la classe de CM1-CM2.

Pour un meilleur service aux lecteurs les horaires de la bibliothèque sont modifiés et élargis le samedi à partir de septembre.

mercredi de 14h à 18h
samedi de 10h30 à 12h
et de 14h à 16h

Prochain café littéraire : vendredi 14 septembre à 20h30 - Café de la place de l'église.

Tout le monde est invité à se joindre à nous, vous n'êtes pas obligés d'avoir lu les ouvrages, pour écouter ou partager nos impressions de lecture.

Balade contée à Argentré dimanche 30 septembre 2007 de 14h à 17h, départ place de l'église. Au cours de cette balade de quelques kms dans le bourg, les bénévoles de la bibliothèque vous proposeront des contes de tous les pays, le tout en musique et chansons, avec la participation de l'atelier théâtre et de l'école de musique. Pour ceux que la marche ne tente pas, il y aura possibilité de se retrouver aux "points conteurs" (avec places assises) sans faire la balade. Retenez dès maintenant votre après-midi.

Nous réfléchissons à la mise en place d'une heure de contes mensuelle pour les petits bébés lecteurs et maternelles à partir du mois de septembre, il nous reste à déterminer le jour.

**FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE
DU 1^{er} AU 21 AOÛT,
RÉOUVERTURE LE MERCREDI 22 AOÛT**

Forum des Associations

le 8 septembre 2007 de 14 h à 18 h

L'ensemble des associations et le Conseil municipal invitent tous les Argentréens (familles et amis) à participer au FORUM des Associations le **samedi 8 septembre après midi**.

La vie associative tient une place primordiale dans la vie de la commune, les associations créent l'animation, dynamisent la vie.

Unaniment les responsables des associations et le conseil municipal ont tenu à reconduire le FORUM en 2007.

Lieu d'échanges, de découverte, d'information, le FORUM est un rassemblement unique où chacun peut se retrouver dans des espaces sportifs, culturels ou à caractère social.

Comme l'an dernier de nombreux Argentréens en profiteront pour s'inscrire directement dans l'activité de leur choix et partager un excellent moment de convivialité

*Dès maintenant,
réserver sur votre planning le
**samedi 8 septembre de 14h à 18 h
au complexe sportif***

Une commune, une histoire :

visite d'Argentré, samedi 20 octobre 2007

L'office de tourisme du pays de Laval nous propose de partir à la découverte du patrimoine des 20 communes de Laval Agglomération.

Les visites commentées par un guide conférencier ont lieu le samedi de 10h à 12h et s'effectuent à pied. Le tarif des visites, 2€ et gratuit pour les moins de 16 ans, est à la portée de toutes les bourses.

Vous pourrez ainsi visiter :

- > Louverné le 21 juillet, R.V. sur le site de la Vannerie
- > La Chapelle-Anthenaise le 25 août, départ place de l'église
- > Châlon du Maine le 8 septembre, place de l'église
- > Soulgé sur Ovette le 22 septembre, place de l'église
- > Louvigné le 6 octobre, place de l'église.
- > La visite d'Argentré intitulée **"Argentré fait carrière"** aura lieu le **samedi 20 octobre 2007** départ à 10h place de l'église.

Vous pouvez vous procurer la liste des visites à la mairie d'Argentré ou à l'Office de Tourisme de Laval
1 allée du Vieux Saint-Louis, tél : 02 43 49 46 46 ou sur : www.laval-tourisme.com

Association Assistance et Recherche de Personnes Disparues des Pays de Loire

AGISSONS
ils ne subiront plus

L'association Assistance et Recherche de Personnes Disparues des Pays de Loire (ARPD Pays de Loire) qui s'est implantée dans notre région au Mans souhaite ouvrir une antenne dans chaque département de notre région.

Les tâches sont diverses et variées, notre objectif a dans un premier temps pour but de venir en aide aux familles touchées par la disparition d'un proche (enfant et adulte), mais suite à la recrudescence des tentatives d'enlèvement de mineur, nous souhaitons mettre en place une campagne de prévention sur les risques et les dangers de la rue en milieu scolaire (primaire et collège) en collaboration avec les chefs d'établissement. Pour cela nous avons besoin d'un nombre important de bénévoles pour pouvoir couvrir le maximum d'établissements scolaires relevant des pays de Loire.

Notre structure est composée de trois pôles :

- Le pôle «administratif», le pôle «prévention», et le pôle «enquêtes»

L'association a un besoin urgent de bénévoles pour se développer et mettre en place ses différents pôles au sein de chaque département des Pays de la Loire, néanmoins pour tous les bénévoles un bulletin n°3 du casier judiciaire sera demandé (celui-ci a pour but de vérifier que les personnes posant candidature ne font pas l'objet d'une interdiction d'approcher les enfants).

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Mme Brigitte JAKUBOWSKI, Présidente Régionale, au 06.89.79.73.61.

Assistance et Recherche de Personnes Disparues Pays de Loire - 29, rue de l'Angevinière - 72100 LE MANS

Tel : 06.89.79.73.61 - Email : arpd.paysdeloire@cegetel.net - Site Internet : <http://www.Arpd-idf.org>

Association de loi 1901 à but humanitaire



à Argentré, vendredi 27 juillet 2007

Nous les avons déjà accueillies en 1981 au château de Vaucenay, en 1991 au Château d'Hauterives et en 2002 place de l'église. Nous les accueillons cet été sur la toute nouvelle place de la mairie.

Une compagnie belge, les Baladins du Miroir, nous proposera un spectacle intitulé "La troupe du Roy répète le cocu imaginaire", d'après Molière, dans une mise en scène de Nele Paxinou : "c'est l'histoire d'une troupe que nous voulons raconter avec ses joies, ses peines, ses difficultés de toutes sortes... Notre pièce est articulée sur une œuvre de jeunesse de Molière "Sganarelle ou le cocu imaginaire", comédie en un acte et en alexandrins, pièce joyeuse, drue et verte très populaire. Elle fut créée le 28 mai 1660 au petit Bourbon à l'occasion du mariage de Louis XIV et de Marie Thérèse. Ce fut un succès éclatant et la pièce la plus jouée du vivant de l'auteur. Nous avons choisi cette œuvre courte, mais très bien construite, parce qu'elle nous permettait de montrer simultanément les personnages de la troupe de Molière, tout cela rythmé de chants et de musiques inspirées du 17^{ème} siècle".

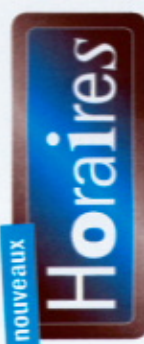


Depuis 25 ans, la compagnie **Les Baladins du Miroir** implantée en Belgique, professionnalise le théâtre forain. S'inspirant des saltimbanques, de la foire ou de la commedia dell'arte, les spectacles intègrent l'acrobatie, le jeu du masque et la musique, toujours au service d'un grand auteur.

Le spectacle commencera à 21h30 (Durée : 1h30), prix des places 15 € hors agglomération, 12 € pour les habitants de Laval Agglomération jusqu'au 26 juillet, 6 € pour les moins de 6 ans, et aussi des cartes d'abonnement pour plusieurs spectacles et une carte famille, **billets en vente à la mairie d'Argentré à partir du 1 juillet.**

Sans oublier le lever de nuit à partir de 19h avec Bernard Cimon - Chansons d'autrefois - et le repas servi à partir de 19h30 : melon à l'italienne, moules-frites et tarte normande aux pommes (13 €, boissons en sus) accessible sur réservation uniquement.





Déchetteries ouvertes à tous les habitants de Laval-Agglomération

LIEU	HORAIRES HIVER/ÉTÉ	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
AHUILLÉ Route de Montigné		14H - 17H30					8H30 - 12H30	
ARGENTRÉ Rue des Rochers vers Louvigné		11H - 12H sauf Août		17H30 - 19H30 Du 01/04 au 31/08			14H - 17H Du 01/10 au 31/03 14H - 18H Du 01/04 au 30/09	
BONCHAMP Route de Louverné		14H - 18 H		14H - 18 H		10H - 12H 14H - 18H	10H - 12H 14H - 18H	
ENTRAMMES Ateliers municipaux		15H - 17H30		16H - 17H30			9H - 12H30 14H - 17H30	
LAVAL Zone des Touches		9H - 12H 14H - 19H	9H - 12H 14H - 19H	9H - 12H 14H - 19H	9H - 12H 14H - 19H	9H - 12H 14H - 19H	9H - 12H 14H - 19H	9H - 12H
L'HUISSERIE Z.A. de L'Huisserie	Horaires d'hiver aux changements d'heures Horaires d'été aux changements d'heures	14H - 17H		14H - 17H		14H - 17H	8H30 - 12H 13H30 - 17H 8H30 - 12H 13H30 - 17H30	
LOUVERNÉ Route d'Argentré		9H - 12H30		9H - 12H30 14H - 17H		9H - 12H30	9H - 12H30 14H - 17H	
LOUVIGNÉ Route du Prieuré		17H30 - 19H45					16H - 17H45	
SAINT-BERTHEVIN Zone du Chatelier 02-43-37-57-96		14H - 18H	14H - 18H	10H - 12H 14H - 18H	14H - 18H	10H - 12H 14H - 19H	10H - 12H 14H - 19H	10H - 12H

naissances

MELE Timéo	14 décembre 2006
JAVELLE Nathan	22 décembre 2006
DESBOIS Noémie	24 décembre 2006
BOUGLÉ Victor	2 janvier 2007
CHUPIN Fabien	20 janvier 2007
VALÉRY Mael	16 février 2007
FOULONNEAU Gweneggan	18 février 2007
GÉRAULT Tristan	4 mars 2007
CHÈNE Alois	23 mars 2007
BOUVET Julian	29 mars 2007
PAUMARD Elfy	3 avril 2007
BELLIER Zoé	13 avril 2007
FONTAINÉ Isa	16 avril 2007
COLIN Kevin	26 avril 2007
SEQUEIRA Raphaël	1 mai 2007
LEGRAND Lucas	6 mai 2007

décès

DESBOIS Noémie	24 décembre 2006
----------------	------------------

Calendrier des fêtes

JUILLET

- 27** : Les Nuits de la Mayenne
- 29** : Fédération de la randonnée pédestre
randonnée estivale à Argentré (11 kms)

SEPTEMBRE

- 8** : Forum des Associations au complexe sportif
- 9** : Bal du Club des Aînés
- 9** : Foire à la marabille de l'Amicale Laïque
vide grenier allée d'Hauterive
- 15** : Repas des AFN
- 29** : BMX Courses Nocturnes et soirée moules frites
- 29-30** : Les Babie's : bourse aux vêtements
- 30** : Bibliothèque : balade contée dans Argentré

OCTOBRE

- 12** : Rêve d'étoiles : Assemblée générale
- 13** : US Tennis de Table : Repas de fin d'année
- 20** : Visite d'Argentré avec guide conférencier de
l'Office du tourisme pays de Laval
- 21** : Bal du Club des Aînés

NOVEMBRE

- 10** : Assemblée générale de la section BMX
- 11** : Armistice
- 17** : Théâtre : repas dansant
- 17** : Repas des anciens du Club des aînés
- 18** : Loto de l'OGEC
- 24** : Soirée choucroute de l'US Football

DÉCEMBRE

- 1** : CCAS : repas des personnes âgées
- 8-9** : Ste-Barbe des POMPIERS
- 14** : Arbre de Noël de l'école St-Cyr / Ste-Julitte
- 15** : Arbre de Noël des Ecoles Publiques

Parution des brèves Argentréennes :

Il revient à chaque association de fournir régulièrement à la mairie les informations brèves qu'elle souhaite diffuser.

Internet : un moyen efficace => sylvie.druet@wanadoo.fr avec copie à mairie.argentre53@wanadoo.fr

Date limite de dépôt en mairie ou courriel

Lundi 27 août 2007

Lundi 5 novembre 2007

Lundi 28 janvier 2008

Date prévisible de parution

Jeudi 30 août 2007

Jeudi 8 novembre 2007

Jeudi 31 janvier 2008



PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL EN JANVIER 2008

presse

Ouest-France

André DORGÈRE

☎ 02 43 37 33 17

Port. 06 84 35 39 45

andre.dorgere@wanadoo.fr

Courrier de la Mayenne

Jacques BÉNARD

☎ 02 43 37 80 73

horaires de la bibliothèque

les mercredis de 14h à 18h

les samedis de 14h30 à 16h30

**A partir de septembre, les horaires du samedi deviennent :
samedi de 10h30 à 12h et de 14h à 16h**

Fermeture du 1er au 21 août

la poste

Guichet : ☎ 02 43 37 84 81

Ouverture des guichets

Lundi au samedi de 9h à 12h

+ le vendredi de 14h15 à 17h30

Levée de la boîte aux lettres

16h30 du lundi au vendredi

12h le samedi

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi :

de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Fermée le jeudi après-midi.

Les permanences du conciliateur du Canton d'ARGENTRÉ :

Monsieur René CANAT, ont lieu à la Mairie d'ARGENTRÉ
de 10h à 12h

le 2^{ème} mercredi de chaque mois.

Pour tout renseignement, appeler la mairie au 02 43 37 30 21

Enlèvement des ordures ménagères

> **Mardi et vendredi matin**
dans le bourg

> **Mercredi matin**
en campagne (déposer les
sacs la veille au soir dans
les points de collecte)

Sauf les jours fériés.



Responsable de publication :
Christian LEFORT

Mairie :
30, rue du Maine
Tél. 02 43 37 30 21
Fax 02 43 37 32 49

